

La mutuelle La Choletaise change de siège

Le nouveau bâtiment, l'Espace santé, social et solidarités (E4S), sera implanté au bord du périphérique nord, rue de Sarthe.



De gauche à droite, au premier plan, Gilles Bourdouleix, Christophe Clergeau et Jean-Marie Veigneau.

La mutuelle La Choletaise, 48 000 adhérents, disposera d'un nouveau siège social, à partir d'octobre 2016. Il sera situé rue de Sarthe, sur l'ancienne friche industrielle Sofip (entreprise de peinture), en bordure de la rocade nord. Ce nouveau bâtiment, appelé Espace santé, social et solidarités (E4S), aura vocation à accueillir, non seulement 35 salariés de la mutuelle, mais aussi des employés du Relais pôle emploi, de la mutuelle Anjou-Mayenne, et du Cézam Inter CE. Soit environ 70 personnes qui y emménageront à partir de début 2017.

La première pierre a été posée hier soir, le chantier devant démarrer en janvier. « **La nouvelle construction s'étalera sur 1 800 m²** » (dont 700 m² pour La Choletaise), mais il reste des réserves foncières de l'ordre de 1 200 m², « **pour une éventuelle extension** », annonce Jean-Marie Veigneau, président de La Choletaise. Les usagers y trouveront également 90 places de parking. Le président a bien précisé, hier soir, que seul le siège social de la mutuelle change

d'adresse. Les services (optique, audition...), habituellement proposés sur Cholet, resteront en centre-ville.

Côté financement, ce nouveau pôle constitue également une innovation. Une société anonyme (SA) a été créée, et a été rejointe par le conseil régional, représenté hier par son vice-président Christophe Clergeau. « **La mutuelle est copropriétaire du bâtiment avec la Région** », et par la même occasion, en est « **le locataire** », a-t-il indiqué. La Région a apporté une subvention à hauteur de 100 000 €.

Le maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, a expliqué pourquoi des services municipaux ou intercommunaux, n'ont pas intégré ce pôle (ce qui lui aurait permis de le subventionner), compte tenu des dotations de l'État en baisse : « **Nous sommes plutôt dans une période où l'on vend des bâtiments.** » Mais il a tout de même salué les « **projets intéressants** » de la mutuelle, et l'importance de cette implantation, puisqu'elle amènera à cette zone industrielle de nouveaux salariés.

Chantier de la Mutuelle La Choletaise : c'est parti

La première pierre a été posée, vendredi. L'espace accueillera le siège social de la mutuelle, début 2017. Multiservices, le site hébergera aussi d'autres acteurs de la santé et du social.

Un peu de ciment par-ci, un coup de pelle par là. Les gestes sont anodins, peu importe. Ils ont permis, vendredi en fin de journée, au président de la Mutuelle La Choletaise, Jean-Marie Veigneau, de lancer - symboliquement - les travaux de construction de son nouveau siège social. Il se trouvera là où se dressaient encore, il y a peu, les bâtiments de la société Sofip (peintures et vernis), au carrefour de la rue de Sarthe et du boulevard du Maine.

Annoncé en début d'année, le déménagement du siège social devrait être effectif début 2017, la fin des travaux étant attendue quelques mois auparavant, en octobre ou novembre 2016. Sur un hectare, ce sont trois modules qui vont être construits. Le premier (780 m²)



Le président de la Mutuelle La Choletaise, Jean-Marie Veigneau, a donné le départ des travaux, sous les yeux du maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, et du 1^{er} vice-président du Conseil régional, Christophe Clergeau.

sera celui de la Mutuelle La Choletaise et des 35 à 40 salariés (sur 46) qui déménageront aussi. Le second (551 m²) hébergera les partenaires

de la mutuelle (la scop Relais pour l'Emploi, l'Inter-CE Cezam Pays de la Loire et la Mutualité Française Anjou Mayenne : MFAM). Le dernier

(918 m²) sera un espace commun. D'autres services (ostéopathe, médecine douce...) sont attendus.

Son nom : l'E4S

Car ce projet, mené par la Mutuelle La Choletaise se veut collectif. Son nom : l'E4S (l'Espace Social, Santé et Solidarités). Son coût : 3 millions d'euros, dont 500 000 € de subventions versées par la Région Pays de la Loire, co-investisseur et co-proprétaire du site.

Entouré du 1^{er} vice-président du conseil régional, Christophe Clergeau, et du maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, Jean-Marie Veigneau a d'abord remercié le premier. Il a ensuite invité le second à investir, en cas de nouveaux projets à mener sur ce site (la surface potentielle restante est de 1 200 m²). « La collectivité ne finance pas, pour le moment, a admis l'élu choletais. La difficulté est que nous sommes dans une période d'économies, eu égard à la baisse de dotation. »

Alexandre BLAISE